



14ème législature

Question N° : 103816	De M. Gilles Lurton (Les Républicains - Ille-et-Vilaine)	Question écrite
Ministère interrogé > Personnes âgées et autonomie		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > personnes âgées	Tête d'analyse > politique à l'égard des personnes âgées	Analyse > habitats dédiés. perspectives.
Question publiée au JO le : 11/04/2017 Date de changement d'attribution : 06/06/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Gilles Lurton appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie sur le développement de solutions d'habitats alternatifs pour les personnes âgées. En France, ces dispositifs demeurent souvent expérimentaux et peu nombreux. Plusieurs formes d'habitats regroupés ont ainsi été réalisées, le plus souvent à l'initiative d'associations ou de citoyens. Ces nouveaux habitats répondent aux souhaits et besoins de nombreuses personnes âgées. Avoir le sentiment d'être chez elles tout en évitant la solitude, et en ayant la possibilité d'avoir accès au soutien apporté dans les actes de la vie quotidienne, par une mutualisation des aides de maintien à domicile, quand cela s'avère nécessaire. Un audit devait être mené par la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) sur le sujet. Ainsi, il souhaite savoir si cet audit a été réalisé et si un développement de ces habitats regroupés est envisagé afin de répondre à la demande des personnes concernées.